

Sommaire

[Concurrence](#)

[Institutions](#)

[Justice](#)

[Santé](#)

BREVE DE LA SEMAINE

Proposition de directive sur le droit des victimes / Position du CCBE (21 octobre)

Le Conseil des Barreaux européens (CCBE) a publié, le 21 octobre dernier, sa [réponse](#) à la proposition de directive de la Commission européenne établissant des normes minimales concernant les droits, le soutien et la protection des victimes de la criminalité. La [proposition](#) de la Commission vise à renforcer les mesures existantes afin d'assurer des droits minimaux non discriminatoires pour les victimes de la criminalité et à remplacer la [décision-cadre 2001/220/JAI](#) du 15 mars 2001 relative au statut des victimes dans le cadre de procédures pénales. Le CCBE constate que la notion de victime est susceptible de porter atteinte au principe de la présomption d'innocence. Il propose donc une distinction entre victime et victime alléguée. Cette dernière expression permet de recouvrir les situations où la victime n'a pas été reconnue comme telle en vertu d'une décision de justice passée ou à venir. Par ailleurs, le CCBE souhaite, dans ce domaine, un renforcement du rôle des avocats par rapport à celui déjà joué par les ONG. Il s'agit d'offrir aux victimes de meilleures garanties d'indépendance et de qualifications en matière de conseil juridique. Enfin, plus généralement, le CCBE souhaite que la directive, dans la même ligne que les garanties procédurales pour les accusés, garantisse des droits équivalents avec une référence particulière à la présomption d'innocence, au droit à l'aide juridique et à des conseils juridiques, ainsi qu'à tous les autres droits de procédure. (FC)

ENTRETIENS EUROPEENS – VENDREDI 9 DECEMBRE 2011 A BRUXELLES



LES DERNIERS DEVELOPPEMENTS DU DROIT EUROPEEN DE LA CONCURRENCE

Cette journée d'Entretiens européens organisée par la Délégation des Barreaux de France dressera le bilan de l'actualité 2011 en matière de droit européen de la concurrence.

Comme chaque année, de hauts fonctionnaires des institutions européennes, des avocats spécialistes et des personnalités reconnues exposeront les évolutions marquantes intervenues en cette matière.

Un panorama des actualités réglementaires et jurisprudentielles en matière de pratiques anticoncurrentielles et de concentrations sera dressé.

Les actualités intervenues en matière d'aides d'Etat seront également étudiées et une attention particulière sera prêtée à la réforme en cours des services économiques d'intérêt généraux.

Une analyse approfondie de l'abondante jurisprudence en matière d'imputabilité des infractions d'une filiale à sa société mère sera réalisée. La réflexion se poursuivra, ensuite, avec l'examen des interactions entre le droit de la propriété intellectuelle et le droit de la concurrence.

La journée s'achèvera par l'étude de deux secteurs qui constituent des priorités majeures pour la Commission européenne : les services financiers et le transport aérien.

Programme en ligne : [cliquer ICI](#)
Pour vous inscrire : [cliquer ICI](#)

8 heures de formation validées

[Appels d'offres](#)

[Publications](#)

[Manifestations](#)

* Les brèves suivies d'un astérisque feront l'objet d'un développement détaillé dans le prochain numéro de [l'Observateur de Bruxelles](#)

CONCURRENCE

Feu vert à l'opération de concentration Etex / Lafarge gypsum assets (28 octobre)

La Commission européenne a décidé, le 28 octobre dernier, de ne pas s'opposer à l'opération de concentration par laquelle l'entreprise Etex Group NV/SA (Belgique) acquiert le contrôle exclusif des entités européennes de la division « plâtre » du groupe Lafarge et des entreprises suivantes, actuellement sous le contrôle conjoint d'Etex et de Lafarge SA (France) : Durlock SA (Argentine), Sociedad Industrial Romeral SA (Chili), Gyplac SA (Colombie) et Lafarge Gypsum Comércio Indústria e Importação SA (Brésil) par achat d'actions et d'actifs (cf. *L'Europe en Bref* n° [611](#)). (JH)

Notification préalable de l'opération de concentration ArcelorMittal / ATIC Services (26 octobre)

La Commission européenne a reçu notification, le 26 octobre dernier, d'un [projet de concentration](#) par lequel l'entreprise ArcelorMittal Netherlands BV (« ArcelorMittal », Pays-Bas) souhaite acquérir le contrôle de l'ensemble du groupe français ATIC Services (« ATIC », France) par achat d'actions. ArcelorMittal est une société minière et sidérurgique exerçant ses activités au niveau mondial. ATIC fournit des services le long de la chaîne logistique pour l'importation et l'acheminement terrestre ultérieur de charbon et de minerai de fer, ainsi que des services à l'exportation de produits sidérurgiques finis à partir de l'Union européenne. Les tiers intéressés sont invités à soumettre leurs observations, avant le 14 novembre 2011, par télécopie au 00 32 2 296 43 01, par courrier électronique à l'adresse suivante : COMP-MERGER-REGISTRY@ec.europa.eu ou par courrier, sous la référence COMP/M.6376 - ArcelorMittal/ATIC Services, à l'adresse suivante : Commission européenne, DG Concurrence, Greffe des concentrations, J-70, B-1049 Bruxelles. (JH)

Notification préalable de l'opération de concentration Astrium Holding / Vizada Group (26 octobre)

La Commission européenne a reçu notification, le 26 octobre dernier, d'un [projet de concentration](#) par lequel l'entreprise Astrium Holding SAS (« Astrium », France) souhaite acquérir le contrôle de l'ensemble de l'entreprise Mobsat Group Holding Sàrl et de ses filiales (conjointement dénommées « Groupe Vizada », Luxembourg) par achat d'actions. Astrium est une filiale indirecte d'EADS NV (Pays-Bas) qui fournit des produits et des services de technologies spatiales à l'échelon mondial. Ses trois principaux domaines d'activités s'articulent autour de i) Astrium Space Transportation (lanceurs et infrastructures orbitales), ii) Astrium Satellites (segments espace et sol) et iii) Astrium Services (fourniture à l'échelle mondiale de solutions de bout en bout complètes dans les domaines des communications par satellite et des réseaux sécurisés et commerciaux, d'équipements de communications satellitaires hautement sécurisées, ainsi que de services sur mesure de géo-information et de navigation). Le groupe Vizada est un prestataire indépendant de services de communications mobiles par satellite s'adressant à différents secteurs, dont le secteur maritime, l'aéronautique, le secteur terrestre, les médias, les organisations non gouvernementales et la défense. Les tiers intéressés sont invités à soumettre leurs observations, avant le 14 novembre 2011, par télécopie au 00 32 2 296 43 01, par courrier électronique à l'adresse suivante : COMP-MERGER-REGISTRY@ec.europa.eu ou par courrier, sous la référence COMP/M.6393 — Astrium Holding/Vizada Group, à l'adresse suivante : Commission européenne, DG Concurrence, Greffe des concentrations, J-70, B-1049 Bruxelles. (JH)

[Haut de page](#)

INSTITUTIONS

Cour EDH / Prise de fonction du nouveau Président (4 novembre)

Le nouveau président de la Cour européenne des droits de l'homme, Sir Nicolas Bratza, a pris ses fonctions, le 4 novembre dernier. Il succède à Jean-Paul Costa, qui présidait la Cour depuis le 19 janvier 2007. Sir Nicolas Bratza est le troisième président de nationalité britannique dans l'histoire de la Cour. Il avait été élu le 4 juillet 2011 (cf. *L'Europe en Bref* n° [604](#)). Avocat de formation, il est juge à la Cour depuis le 1^{er} novembre 1998 et Vice-président de celle-ci depuis le 19 janvier 2007. (MR)

Secrétaire général aux affaires européennes / Conseiller Europe du Premier ministre / Nominations (1^{er} novembre)

A la suite du départ de Gilles Briatta, les postes de secrétaire général aux affaires européennes et de conseiller Europe du Premier ministre ont été respectivement attribués, le 1^{er} novembre dernier, à Charles Fries et à Pierre Heilbronn. (AG)

[Haut de page](#)

Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information / Création / Règlement / Publication (1^{er} novembre)

Le [règlement 1077/2011/UE](#) portant création d'une agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice a été publié, le 1^{er} novembre dernier, au Journal officiel de l'Union européenne. Le règlement entre en vigueur le 20 novembre prochain et l'agence exercera ses responsabilités à partir du 1^{er} décembre 2012. Le règlement institue une agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice qui gère le système d'information Schengen de deuxième génération (SIS II), le système d'information sur les visas (VIS) et Eurodac. L'agence est créée afin de confier la gestion opérationnelle de ces systèmes d'information à grande échelle à une seule et même entité, de manière à bénéficier d'économies d'échelle. L'agence est un organe de l'Union européenne. Elle est dotée de la personnalité juridique et a son siège à Tallinn (Estonie). (MR)

Lutte contre la drogue / Stratégie de l'Union européenne / Consultation publique (28 octobre)

La Commission européenne a lancé, le 28 octobre dernier, une [consultation publique](#) (disponible uniquement en anglais) relative à la [communication](#) intitulée « Vers une approche plus ferme de l'UE en matière de lutte contre la drogue ». L'objectif de cette consultation est de recueillir les commentaires des parties intéressées sur la stratégie 2012-2013 en matière de lutte contre la drogue, présentée dans le cadre de ladite communication. Celles-ci sont invitées à présenter leurs observations, avant le 20 janvier 2012, en répondant à un questionnaire en ligne. (AG)

Lutte contre les drogues de synthèse / Pacte européen (27 octobre)

Le Conseil de l'Union européenne a adopté, le 27 octobre dernier, un [pacte européen](#) pour la lutte contre les drogues de synthèse. Le pacte fixe quatre objectifs prioritaires, à savoir : lutter contre la production des drogues de synthèse, lutter contre le trafic de drogues de synthèse et de leurs précurseurs, s'attaquer aux nouvelles substances psychoactives et former les services répressifs à la détection, à l'examen et au démantèlement des laboratoires clandestins. Le Conseil incite à davantage de coopération, d'informations et de formation. Le Conseil propose ainsi qu'Europol et Eurojust soutiennent les Etats membres dans la coordination de leurs activités d'enquête et leurs actions opérationnelles liées aux groupes criminels transfrontaliers impliqués dans la production illégale de drogues de synthèse. Cette coopération devrait s'étendre aux pays tiers touchés par ce problème. Ce nouveau pacte européen s'inscrit dans une politique plus large de lutte contre la drogue et complète le [pacte européen](#) pour la lutte contre le trafic international de drogue – Démanteler les routes de la cocaïne et de l'héroïne, adopté le 20 mai 2010 par le Conseil de l'UE. (JM)

Sécurité routière / Directive / Publication (5 novembre)

La [directive 2011/82/UE](#) facilitant l'échange transfrontalier d'informations concernant les infractions en matière de sécurité routière a été publiée, le 5 novembre dernier, au Journal officiel de l'Union européenne. Elle prévoit la possibilité pour les Etats membres, dans le cadre des enquêtes relatives aux infractions routières, d'accéder aux données nationales d'autres Etats membres relatives à l'immatriculation des véhicules, par l'intermédiaire de points de contact nationaux. La directive devra être transposée avant le 7 novembre 2013. (JH)

[Haut de page](#)

SANTE**Prescriptions médicales établies dans un autre Etat membre / Reconnaissance / Consultation publique (28 octobre)**

La Commission européenne a lancé, le 28 octobre dernier, une [consultation publique](#) (disponible uniquement en anglais) relative aux mesures à prendre pour améliorer la reconnaissance des prescriptions médicales établies dans un autre Etat membre. L'objectif de cette consultation est de recueillir les observations des parties intéressées sur les différentes options politiques envisagées par la Commission afin de mettre en œuvre la [directive 2011/24/UE](#) relative à l'application des droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers. Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs observations, avant le 8 janvier 2012, en répondant à un questionnaire en ligne. (AG)

[Haut de page](#)

SELECTION DE LA DBF

Les appels d'offres repris ci-dessous ont été sélectionnés par la Délégation des Barreaux de France parmi les appels d'offres publiés au Journal officiel de l'Union européenne série S.

Il est possible de consulter en amont, avant la publication des appels d'offres, les programmes d'aide extérieure financés par la Commission européenne sur le site de la Représentation permanente de la France à Bruxelles : <http://www.rpfrance.org/cec/homecec.htm>.

INSTITUTIONS EUROPEENNES

DG « Justice » / Evaluation externe du règlement 1346/2000/CE relatif aux procédures d'insolvabilité (28 octobre)

La DG « Justice » de la Commission européenne a publié, le 28 octobre dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la réalisation d'une évaluation externe du règlement 1346/2000/CE relatif aux procédures d'insolvabilité (réf. 2011/S 208-337887, JOUE S208 du 28 octobre 2011). Le marché porte sur la réalisation d'une évaluation de l'application pratique et des effets du règlement et ainsi que sur la formulation de recommandations, en vue de contribuer à l'élaboration d'une révision éventuelle de ce dernier en 2013. La durée du marché est de 9 mois à compter de la date d'attribution du marché. La langue de travail devant être utilisée dans l'offre est l'une des 23 langues officielles de l'Union européenne. La date limite de réception des offres est fixée au **12 décembre 2011**. (AG)

DG « Justice » / Etude sur la coopération judiciaire, l'entraide judiciaire et l'extradition de trafiquants de drogues et autres auteurs de crimes liés à la drogue entre l'UE et ses Etats membres et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes (28 octobre)

La DG « Justice » de la Commission européenne a publié, le 28 octobre dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la réalisation d'une étude sur la coopération judiciaire, l'entraide judiciaire et l'extradition de trafiquants de drogues et autres auteurs de crimes liés à la drogue entre l'UE et ses Etats membres et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes (réf. 2011/S 208-337885, JOUE S208 du 28 octobre 2011). Le marché porte sur la réalisation d'une analyse détaillée du fonctionnement et de l'utilisation des accords d'entraide judiciaire et d'extradition existants afin d'aider la Commission à réaliser une évaluation approfondie de la nécessité de conclure des accords d'entraide judiciaire et d'extradition à l'échelle de l'UE avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes et d'appuyer sa décision relative aux futures étapes à franchir dans le domaine de la coopération judiciaire avec lesdits pays. La langue de travail devant être utilisée dans l'offre est l'une des 23 langues officielles de l'Union européenne. La durée du marché est de 9 mois à compter de la date d'attribution du marché. La date limite de réception des offres est fixée au **4 janvier 2012**. (AG)

Parlement européen / DG « Politiques internes de l'Union » / L'enlèvement parental en Europe (4 octobre)

La DG « Politiques internes de l'Union » du Parlement européen a publié, le 24 octobre dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la réalisation d'une étude portant sur l'enlèvement parental en Europe (réf. 2011/S 190-309235, JOUE S190 du 4 octobre 2011). Le marché porte sur la réalisation d'une étude faisant le point sur les données et les travaux disponibles, et prenant plus spécialement en considération les résultats de la récente étude « La responsabilité parentale, la garde d'enfants et le droit de visite dans les séparations transfrontalières » relative à l'enlèvement parental dans le cadre d'une séparation transfrontalière. Elle analysera 3 domaines: les statistiques, les instruments juridiques et les outils judiciaires et non judiciaires pour la résolution ou la prévention des cas d'enlèvements parentaux. La langue de travail devant être utilisée dans l'offre est l'une des 23 langues officielles de l'Union européenne. La durée du marché est d'un an à compter de la date d'attribution du marché. La date limite de réception des offres est fixée au **21 novembre 2011 à 17h**. (AG)

Conseil régional de la Réunion / Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (2 novembre)

Le Conseil régional de la Réunion a publié, le 2 novembre dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (réf. **2011/S 210-342677**, JOUE S210 du 2 novembre 2011). Le marché porte sur la réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'opération nouvelle route du littoral entre Saint-Denis et La Possession à La Réunion. Le marché est divisé en 5 lots, respectivement intitulés : « Assistance dans le domaine administratif, juridique et documentaire », « Assistance dans le domaine de la communication », « Assistance dans le domaine économique et financier », « Assistance dans le domaine environnemental » et « Assistance dans le domaine technique ». La durée du marché est de 8 ans à compter de la date d'attribution du marché. La date limite de réception des offres est fixée au **6 décembre 2011 à 12h**. (AG)

Ecole Centrale des Arts Manufacturés / Mission d'assistance à la personne publique (27 octobre)

L'Ecole Centrale des Arts Manufacturés a publié, le 2 novembre dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la réalisation d'une mission d'assistance à la personne publique (réf. **2011/S 207-337545**, JOUE S207 du 27 octobre 2011). Le marché porte sur la réalisation d'une mission d'assistance à la personne publique afin de réaliser les études nécessaires au lancement et au suivi d'un dialogue compétitif pour réaliser une partie de l'opération de déménagement de l'Ecole centrale Paris en PPP. La durée du marché est de 18 mois à compter de la date d'attribution du marché. La date limite de réception des offres est fixée au **6 décembre 2011 à 12h**. (AG)

ETATS MEMBRES DE L'UE (HORS FRANCE)**Hongrie / Jánoshalma Város Önkormányzata / Services de conseils juridiques (8 novembre)**

Jánoshalma Város Önkormányzata a publié, le 8 novembre dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (réf. **2011/S 214-349507**, JOUE S214 du 8 novembre 2011). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **20 décembre 2011 à 10h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en hongrois](#). (AG)

Hongrie / Mezőkövesd Város Önkormányzata / Services de conseils juridiques (4 novembre)

Mezőkövesd Város Önkormányzata a publié, le 4 novembre dernier, un [avis de marché](#) ayant notamment pour objet la prestation de services de conseils juridiques (réf. **2011/S 212-346552**, JOUE S212 du 4 novembre 2011). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **12 décembre 2011 à 10h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en hongrois](#). (AG)

Irlande / Westmeath County Council / Services juridiques (8 novembre)

Westmeath County Council a publié, le 8 novembre dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (réf. **2011/S 214-349453**, JOUE S214 du 8 novembre 2011). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **25 novembre 2011 à 17h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en anglais](#). (AG)

Pays-Bas / Ministerie van Binnenlandse Zaken en Koninkrijksrelaties / Services juridiques (4 novembre)

Ministerie van Binnenlandse Zaken en Koninkrijksrelaties a publié, le 4 novembre dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (réf. **2011/S 212-346560**, JOUE S212 du 4 novembre 2011). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **19 décembre 2011 à 12h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en néerlandais](#). (AG)

Pologne / Urząd Miejski w Gliwicach, Wydział Organizacyjny / Services de conseils et de représentation juridiques (4 novembre)

Urząd Miejski w Gliwicach, Wydział Organizacyjny a publié, le 4 novembre dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et de représentation juridiques (réf. **2011/S 212-346389**, JOUE S212 du 4 novembre 2011). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **12 décembre 2011 à 11h30**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en polonais](#). (AG)

Pologne / Park Naukowo-Technologiczny „Technopark Gliwice” Sp. z o.o. / Services juridiques (3 novembre)

Park Naukowo-Technologiczny „Technopark Gliwice” Sp. z o.o. a publié, le 3 novembre dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (réf. **2011/S 211-344676**, JOUE S211 du 3 novembre 2011). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **12**

décembre 2011 à 14h. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en polonais](#). (AG)

Pologne / Administracja Domów Miejskich ADM Sp. z o.o. / Services de conseils et de représentation juridiques (29 octobre)

Administracja Domów Miejskich ADM Sp. z o.o. a publié, le 29 octobre dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et de représentation juridiques (*réf. 2011/S 209-340592, JOUE S209 du 29 octobre 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **25 novembre 2011 à 11h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en polonais](#). (AG)

Slovaquie / Ministerstvo hospodárstva Slovenskej republiky / Services juridiques (8 novembre)

Ministerstvo hospodárstva Slovenskej republiky a publié, le 8 novembre dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2011/S 214-349519, JOUE S214 du 8 novembre 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **20 décembre 2011 à 10h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en slovaque](#). (AG)

ETATS – ESPACE ECONOMIQUE EUROPEEN

Norvège / Avinor AS / Services juridiques (5 novembre)

Avinor AS a publié, le 5 novembre dernier, un [avis de marché](#) ayant notamment pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2011/S 213-348191, JOUE S213 du 5 novembre 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **30 novembre 2011 à 12h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en anglais](#). (AG)

[Haut de page](#)



Publications



L'Observateur de Bruxelles
Revue trimestrielle d'information
en droit de l'Union européenne
vous permettra de vous tenir informé
des derniers développements essentiels
en la matière.

Notre dernière édition : Numéro spécial : « Panorama du droit européen de la concurrence »

[Bulletin d'abonnement à l'Observateur de Bruxelles](#)

[Haut de page](#)

**Les IV^{èmes} Entretiens de l'IDFP
 Les remèdes à la crise de la justice familiale**



afa
 Association
 Française
 d'Arbitrage



**Mardi 15 novembre 2011
 Jeudi 15 décembre 2011**

**Programme en ligne : cliquer [ICI](#)
 Bulletin d'inscription : cliquer [ICI](#)**



**LES IV^{èmes} ENTRETIENS DE L'IDFP - 2011
 LES REMÈDES A LA
 CRISE DE LA JUSTICE FAMILIALE**



**Cycle de trois conférences
 8h45-13h**

Jeudi 13 octobre
 Bibliothèque de l'Ordre – Palais de Justice
Prévenir les crises familiales par le contrat ?

Mardi 15 novembre
 Maison du Barreau
Améliorer le traitement de la crise

Jeudi 15 décembre
 Maison du Barreau
Financer une meilleure assistance face à la crise

Animation des débats :
 Isabelle COPE-BESSIS, Alain CORNEC, Elisabeth DEFLERS,
 Elodie MULON, Béatrice WEISS-GOUT

Grand témoin :
Le Professeur Pierre MURAT

**Bibliothèque de l'Ordre – Palais de Justice : 4, Bd du Palais – Paris 1^{er}
 et
 Maison du Barreau : 2, rue de Harlay – Paris 1^{er}**

**L'AVOCAT
 ET LES CONFLITS
 D'INTERETS**

QUI TROP EMBRASSE, MAL ETREINT

colloque organisé
LE VENDREDI 18 NOVEMBRE 2011
AU CROWNE PLAZA DE LIÈGE
 par l'Ordre des Avocats du barreau de
 Liège et l'OBFG



**Programme et bulletin d'inscription en ligne :
 cliquer [ICI](#)**

Journée validée au titre de la formation permanente

**L'AVOCAT ET LES CONFLITS
 D'INTERETS
 QUI TROP EMBRASSE, MAL ETREINT**

**le vendredi 18 novembre 2011 au CROWNE
 PLAZA de Liège**

*De nombreux intérêts divergents tiraillent l'avocat
 au point d'affecter parfois la défense que lui confie
 son client. Pour résoudre ces conflits d'intérêts, les
 bonnes intentions ne suffisent pas et aucune
 théorie*

*générale ne s'y prête. L'ambition de ce colloque est
 d'offrir à l'avocat, dans les matières qu'il pratique au
 quotidien, les outils de réflexion, de prévention et de
 résolution les plus adéquats et - pourquoi pas ? -
 d'ébaucher des normes de comportements.*

Renseignements et inscriptions

Par courrier :

Ordre des Avocats du barreau de Liège
 Madame Carine PAHAUT

Palais de Justice – Place Saint-Lambert, 16
 4000 LIEGE – [http:// www.barreauliege.be](http://www.barreauliege.be)

Par fax : +32 (0)4 223 19 99

Par e-mail : cpahaut.ordre@barreauliege.be

Date limite des inscriptions : le 7 novembre 2011

À l'occasion des 20 ans de la Revue Europe

L'influence du droit de l'Union européenne sur les professions du droit

25 novembre 2011,

Maison de l'Europe, 35-37 rue des Francs-Bourgeois 75004 Paris

Colloque
**« 20 ans de la revue Europe : L'influence du droit de l'Union européenne
sur les professions du droit »**

le 25 novembre 2011
Maison de l'Europe
35-37 rue des Francs-bourgeois
75004 Paris

Il y a 20 ans, dans la perspective de la réalisation du marché intérieur, la revue Europe était créée. L'objectif était de fournir à tous les professionnels du droit un instrument de travail leur permettant d'appréhender tous les mois, et dans des délais rapides, les principales évolutions du droit communautaire. A l'occasion de cet anniversaire, LexisNexis organise le 25 novembre prochain à la maison de l'Europe à Paris, sous la direction des professeurs Denys Simon et Laurence Idot, une après-midi d'étude qui nous permettra avec d'éminents spécialistes et praticiens de nous interroger sur les changements intervenus dans les professions juridiques, qu'il s'agisse de l'accès à la profession, de leur statut ou de l'exercice de leur activité.

Programme et inscriptions: http://www.lexisnexis.fr/pdf/11ML077_EUROPE.PDF

[Haut de page](#)

Recevoir gratuitement L'Europe en Bref

Merci de nous faire parvenir vos coordonnées électroniques à l'adresse suivante :
valerie.haupt@dbfbruxelles.eu.

« L'Europe *en Bref* » est aussi disponible en allemand et en espagnol. Ces versions sont adaptées à l'actualité communautaire et nationale de ces pays. Vous pouvez les obtenir sur simple demande auprès du DeutscherAnwaltverein (bruessel@eu.anwaltverein.de) ou bien directement sur le site Internet : [Europa im Überblick](#) et du Consejo General de la Abogacía española (bruselas@cgae.es).

Equipe rédactionnelle :

Jean Jacques **FORRER**, Président, Hélène **BIAIS**, Avocate au Barreau de Paris établie à Bruxelles,
François **CAULET**, Avocat au Barreau de Toulouse, Julien **MANIERE**, Avocat au Barreau de Paris,
Mathieu **ROUILLARD**, Avocat au Barreau de Rouen, Anne-Gabrielle **HAIE**, Juriste,
Anaïs **GUILLERME** et Juliette **HUSS**, Elèves-avocates.

Conception :

Valérie **HAUPERT**

NORMES IFRS EUROPÉENNES

Raimondo Lo Russo

« L'ensemble des normes internationales d'information financière. Évolutions et modifications. »



À jour au 1^{er} mars 2011

> Collection Les Codes Thématiques Larcier



© DELEGATION DES BARREAUX DE FRANCE – AISBL – L'EUROPE EN BREF N° 614 – 09/11/2011
Tél : 0032 2 230 83 31 – Fax : 0032 2 230 62 77 – dbf@dbfbruxelles.eu – www.dbfbruxelles.eu